

Suivi des retombées de poussières autour du poste d'enrobage de Montredon des

Corbières

Rapport annuel 2021

ETU-2022-081 - Edition Août 2022



contact@atmo-occitanie.org
09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

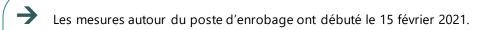
contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

| SYNTHESE | . 1 |
|----------------------------------------------------------------------|-----|
| 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS | . 2 |
| 1.1. CONTEXTE | 2 |
| 1.2. Objectifs. | 2 |
| 2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES | . 2 |
| 2.1. HISTORIQUE | 2 |
| 2.2. IMPLANTATION DU RESEAU DE MESURE | 3 |
| 2.3. NIVEAUX DE REFERENCE. | 3 |
| 2.4. Appareillage utilise | 3 |
| 2.5. Frequence des mesures | 3 |
| 3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION | . 4 |
| 3.1. EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL | 4 |
| 3.2. EVOLUTION MENSUELLE DE L'EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL | 4 |
| 3.3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND URBAIN (1 SITE A MONTPELLIER) | 4 |
| 4. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE | . 5 |
| 4.1. EVOLUTION DU SITE EN 2021 (SOURCE : STE COLAS). | 5 |
| 4.2. CONDITIONS METEOROLOGIQUES EN 2021 | 5 |
| 5. BILAN DE L'ANNEE 2021 | . 6 |
| 5.1. Tableau de resultats 2021 | 6 |
| 5.2. Informations sur le reseau de mesures | 6 |
| 5.3. MOYENNE GENERALE | 6 |
| 5.4. DETAILS PAR PLAQUETTE | 7 |
| 5.4.1. Plaquette de référence | |
| 5.4.2. Plaquettes autour de l'exploitation | |
| 6. CONCLUSIONS 2021 ET PERSPECTIVES | |
| TABLE DES ANNEXES | . 8 |

SYNTHESE

En partenariat avec la Société COLAS Midi Méditerranée, Atmo Occitanie réalise le suivi des retombées de poussières sèches sur 4 sites répartis dans l'environnement du poste d'enrobage de Montredon des Corbières. Concrètement, 4 campagnes de mesures d'un mois ont été réalisées en 2021.



L'activité du poste d'enrobage peut avoir une influence importante sur son environnement proche (y compris la D224) sous la tramontane. Cette influence est faible voire inexistante ailleurs.

D'une manière générale, l'empoussièrement de la zone peut être influencée l'activité des 2 carrières proches.

RETOMBEES SECHES: SITUATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DE REFERENCE MENSUEL

| Niveau de référence mensuel | Dépassement | Commentaires | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|
| Seuil de 350 mg/m²/jour en moyenne mensuelle au-dessus duquel la gêne potentielle est importante | OUI | Seuil dépassé une fois sur la plaquette 2 située au sud-est de l'exploitation | | | | |
| Seuil de 1000 mg/m²/jour en moyenne mensuelle, empoussièrement exceptionnel | NON | Toutes les valeurs mensuelles sont nettement inférieures à 1000 mg/m²/jour | | | | |

■ RETOMBEES SECHES: SITUATION POUR L'ANNEE 2021

| | Retombées sèches en mg/m²/jour | | | |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------|--|--|--|
| Numéro | Moyenne annuelle 2021 (Moyenne des 4 campagnes de mesures) | | | |
| CP1 | 47 | | | |
| CP 2 | 295 | | | |
| CP3 | 117 | | | |
| CP4 | 60 | | | |
| Moyenne annuelle du réseau | 130 | | | |

Légende:

| Moyenne annuelle | Qualificatif | | |
|---------------------|------------------------|--|--|
| < 150 mg/m²/jour | Empoussièrement faible | | |
| 150 à 250 g/m²/jour | Empoussièrement moyen | | |
| > 250 mg/m²/jour | Empoussièrement fort | | |

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Contexte

La société COLAS Midi Méditerranée a confié à Atmo Occitanie la surveillance des retombées de poussières sédimentables ¹ dans l'environnement du poste d'enrobage de Montredon des Corbières (Aude). Une convention signée entre COLAS Midi Méditerranée et Atmo Occitanie précise le programme de mesures mis en place.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 du projet associatif d'Atmo Occitanie : « Évaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air ».

Elle répond à l'objectif 3-1 « Accompagner les partenaires industriels pour l'évaluation de la contribution de leur activité aux émissions et à la qualité de l'air dans leur environnement ».

1.2. Objectifs

Les objectifs du programme de mesures mis en œuvre sont :

- d'évaluer les niveaux de retombées de poussières sur la zone étudiée,
- déterminer l'impact des activités d'exploitation du poste d'enrobage sur les niveaux de retombées de poussières dans son environnement.

Le protocole mis en œuvre par Atmo Occitanie se réfère à la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 qui remplace celle de décembre 1973 (voir Annexe 1).

Ce protocole concerne exclusivement les **poussières sédimentables**¹. Il ne rend pas compte des éventuels problèmes liés aux particules en suspension, beaucoup plus fines (diamètre moyen inférieur à 10 microns), dont la mesure et les effets sont complètement différents.

2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES

2.1. Historique

en place depuis le 15 février 2021.

Un réseau permanent de suivi des retombées atmosphériques sèches, constitué de 4 points de mesures, est

-

¹ On appelle **poussières sédimentables** (PSED), les poussières, d'origine naturelle (volcans...) ou anthropique (carrière, cimenteries...), émises dans l'atmosphère essentiellement par des actions mécaniques et qui tombent sous l'effet de leur poids.

2.2. Implantation du réseau de mesure

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

r le plan de l'implantation est fourni en annexe 3.

2.3. Niveaux de référence

En l'absence de seuil réglementaire, Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant les niveaux de retombées atmosphériques sèches de la région.

| Empoussièrement annuel (retombées sèches) | | | | | |
|-------------------------------------------|------------------------|--|--|--|--|
| Moyenne annuelle | Qualificatif | | | | |
| < 150 mg/m²/jour | Empoussièrement faible | | | | |
| 150 > 250 - /2/: | Empoussièrement | | | | |
| 150 à 250 g/m²/jour | moyen | | | | |
| > 250 mg/m²/jour | Empoussièrement fort | | | | |

La norme allemande fixe à 350 mg/m²/jour le seuil des nuisances importantes.

| Empoussièrement mensuel (retombées sèches) | | | | | |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------|--|--|--|--|
| Empoussièrement ponctuel | Qualificatif | | | | |
| > 350 mg/m²/jour | Gêne potentielle importante | | | | |
| > 1000 g/m²/jour | Empoussièrement qualifié d'exceptionnel | | | | |

2.4. Appareillage utilisé



Les retombées atmosphériques sèches se déposent sur une plaquette métallique enduite d'un fixateur, de dimension 5cm x 10cm, installée horizontalement à 1,5 m de haut.

Chaque plaquette est repérée par un numéro et possède une surface utile d'exposition de 50cm².

Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

2.5. Fréquence des mesures

Le protocole mis en place est le suivant :

- 4 campagnes de mesures de 30 jours (+ 2 jours) par an,
- l'intervalle entre chaque mesure est de 60 jours (+ 2 jours).

Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

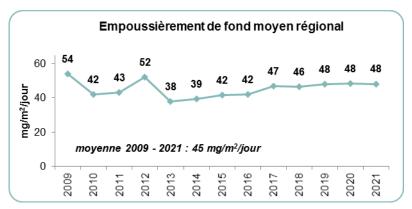
Les résultats des mesures de retombées atmosphériques sèches sont exprimées en mg/m²/jour.

3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION

L'empoussièrement de fond est déterminé à partir des plaquettes de référence constituant les réseaux de mesures de poussières sédimentables (voir paragraphe « Description d'un réseau de mesure des PSED » de l'Annexe 1).

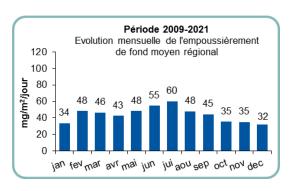
<u>Rappel</u>: une plaquette de référence est placée en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée ; elle est représentative de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance.

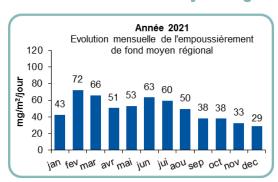
3.1. Empoussièrement de fond moyen régional



L'empoussièrement de fond moyen sur la région reste stable depuis 2017.

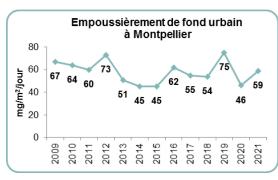
3.2. Evolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional





En 2021, l'évolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional se distingue sensiblement du profil « classique² » avec des niveaux d'empoussièrement plus élevés en février et mars suite à des épisodes de particules désertiques en provenance du Sahara qui ont touché le Sud de la France.

3.3. Empoussièrement de fond urbain (1 site à Montpellier)



En 2021, l'empoussièrement de fond urbain mesuré à Montpellier s'élève à 59 mg/m²/jour

Il est en hausse par rapport à 2020, malgré une pluviométrie plus importante (+61%), probablement en lien avec une hausse de l'activité en zone urbaine en lien avec l'allégement des restrictions liées à la crise sanitaire (fin du confinement et du couvre-feu...).

² Augmentation des niveaux en période estivale et valeurs plus faibles en période hivernale.

4. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE

4.1. Evolution du site en 2021 (source : Sté COLAS).

En 2021, l'activité du site a été arrêté en janvier et août.

4.2. Conditions météorologiques en 2021

L'étude météorologique a été réalisée :

- pour les précipitations : à partir des données de la station Météo France de Narbonne,
- pour les vents : à partir des données de la station Météo France de Narbonne.

Précipitations :

En 2021, le cumul annuel des précipitations s'élève à 543 mm. La somme des précipitations pendant les périodes de mesures représente 58% des précipitations annuelles (319 mm).

La répartition des précipitations est contrastée entre les périodes d'exposition :

- Les 1^{re} et la 2^e périodes de mesures sont les plus sèches avec des cumuls de précipitations respectifs de 25 mm et 11 mm,
- la 4^e période de mesures est la plus pluvieuse avec un cumul de précipitations de 198 mm.

Sur les 118 jours de mesures, il y a eu 43 jours de précipitations (cumul journalier supérieur à 0,1 mm).

Vents:

Les vents dominants sur le site (Annexe 5) sont les suivants :

- la Tramontane, de secteur Ouest
- le Marin, de secteur Est

Pour plus d'informations, les caractéristiques météorologiques de l'année 2021 en Occitanie sont disponibles en Annexe 2

5. BILAN DE L'ANNEE 2021

5.1. Tableau de résultats 2021

| | Identifiant plaquette et quantité en mg/m²/jour | | | | | |
|-------------------------|-------------------------------------------------|------|------|------|--|--|
| Période de l'année 2021 | CP 1 | CP 2 | CP 3 | CP 4 | | |
| 15/02 - 18/03 | 49 | 170 | 121 | 52 | | |
| 19/05 - 17/06 | 78 | 530 | 195 | 103 | | |
| 01/09 - 01/10 | 15 | 295 | 73 | 44 | | |
| 17/11 - 15/12 | 47 | 184 | 79 | 40 | | |
| Maximum | 78 | 530 | 195 | 103 | | |
| Minimum | 15 | 170 | 73 | 40 | | |
| Moyenne | 47 | 295 | 117 | 60 | | |

Légende : D= disparu ; RAT = retrouvé à terre

5.2. Informations sur le réseau de mesures

Les ramassages des plaquettes et les analyses des plaquettes exposées sont réalisées par Atmo Occitanie. Le réseau de mesure a été implanté le 15 février 2021.

5.3. Moyenne générale

La moyenne générale du réseau s'établit, pour 2021, à 130 mg/m²/jour (empoussièrement faible).

L'empoussièrement moyen le plus élevé a été enregistré durant la 2^{nde} période de mesures (227 mg/m²/jour) qui est la plus sèche de l'année.

Inversement, l'empoussièrement moyen le plus faible a été enregistré lors de la 4^e période de mesures (88 mg/m²/jour).

5.4. Détails par plaquette

5.4.1. Plaquette de référence

La plaquette 1, située à 1000 mètres au Sud-Ouest de la carrière, sert de référence.

En 2021, elle affiche un empoussièrement faible (47 mg/m²/jour).

5.4.2. Plaquettes autour de l'exploitation

La plaquette 2 est située en limite Sud-Est de l'exploitation sous la Tramontane et à quelques mètres de la D224.

Elle enregistre l'empoussièrement le plus élevé du dispositif (295 mg/m²/jour), nettement supérieur à l'empoussièrement de fond local (47 mg/m²/jour).

Le seuil de 350 mg/m²/jour, au-dessus duquel la gêne peut être importante, a été dépassé avec 530 mg/m²/jour lors de la 2^{nde} campagne de mesure qui était la plus sèche des 4 campagnes de mesures.

L'activité du poste d'enrobage peut avoir une influence importante sur cette plaquette, notamment lors des périodes sèches.

Les résultats de cette plaquette montrent que l'activité du poste d'enrobage pourrait influencer l'empoussièrement de la portion de route D224 longeant le poste d'enrobage

La plaquette 3 est située en limite Nord de l'exploitation.

Elle enregistre en 2021 un empoussièrement faible (117 mg/m²/jour), inférieur à celui constaté sur la plaquette 2 mais supérieur à l'empoussièrement de fond local (47 mg/m²/jour).

Comme pour la plaquette 2, l'empoussièrement maximal est enregistré lors de la 2nd campagne de mesures qui était la plus sèche de l'année.

L'activité du poste d'enrobage a une faible influence sur cette plaquette.

La plaquette 4 est située à environ 100 mètres à l'Ouest de la carrière.

Elle enregistre en 2021 un empoussièrement faible (60 mg/m²/jour), à peine supérieur à l'empoussièrement de fond local.

L'activité du poste d'enrobage a une influence très faible voire inexistante sur cette plaquette.

6. CONCLUSIONS 2021 ET PERSPECTIVES

2021 est la 1ère année de suivi des retombées sèches autour du poste d'enrobage.

Les résultats de l'année 2021 montrent que :

- l'activité du poste d'enrobage peut avoir une influence importante sur l'empoussièrement de son environnement proche (y compris la D224) sous la tramontane,
- cette influence est faible voire inexistante ailleurs.

D'une manière générale, l'empoussièrement de la zone peut aussi être influencé par l'activité des 2 carrières proches.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Protocole de mesures des poussières sédimentables (PSED)

ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2021 en Occitanie

ANNEXE 3 : Plan d'implantation du réseau

ANNEXE 4: Résultats 2021

ANNEXE 5: Roses des vents 2021

ANNEXE 1 : Procotole de mesures des poussières sédimentable (PSED)

Le protocole de mesure des poussières sédimentables mis en oeuvre par Atmo Occitanie s'appuie sur la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 (détermination de la masse des retombées atmosphériques sèches – Prélèvement sur plaquettes de dépôts – Préparation et traitement) qui remplace celle de décembre 1973 (mesure de retombées par la méthode des plaquettes de dépôt).

Ce protocole est intégré à la démarche qualité d'Atmo Occitanie (certification ISO 9001 version 2008).

1. Description d'un réseau de mesure des PSED

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

2. Appareillage utilisé



Les poussières sédimentables se déposent sur une plaquette métallique de surface connue (50 cm²), enduite d'un fixateur et installée horizontalement à 1,5 m de haut (voir photo ci-contre) Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

3. Temps d'exposition

La durée d'exposition des plaquettes a été fixée à un mois. Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

4. Analyse au laboratoire



Les analyses réalisées par Atmo Occitanie se déroulent en 3 temps :

- Lavage de la plaquette à l'aide d'un solvant afin de récupérer les poussières sur un filtre préalablement pesé,
- Passage du filtre chargé de poussières à l'étuve pour évaporer le solvant.
- Pesée du filtre chargé de poussières.
- Les résultats sont exprimés en milligrammes de poussières déposées par mètre carré et par jour (mg/m²/jour).

(source : Météo France)

Les éléments ci-dessous sont issus des bulletins climatiques mensuel de la région Occitanie disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

Janvier 2021 : « Froid et neigeux, pluviométrie très contrastée »

Après une année 2020 globalement d'une grande douceur, janvier est caractérisé par son froid avec une anomalie à la normale de -0.9°C.

Les précipitations régionales sont très contrastées. Par ancienne région économique, les cumuls mensuels sont disparates, tantôt largement déficitaires sur Languedoc Roussillon (déficit de 35% par rapport à la normale), tantôt excédentaires sur Midi-Pyrénées (il a plu 1.5 fois la normale).

La durée d'ensoleillement est faible des Pyrénées au nord de la région avec un déficit de 20 à 35 %, proche de la normale vers les départements proches de la Méditerranée. Lors de la première décade, des chutes de neige se sont produites parfois en moyenne-montagne et en plaine.

Février 2021 : « Temps peu arrosé sauf sur les Cévennes et très doux »

Après le froid du mois de janvier, les températures de février sont douces pour la saison. Les précipitations sont faibles malgré un ciel souvent nuageux.

Le bilan régional des températures moyennes est de +8,7°C soit un excédent +3,5°C par rapport à la normale. Il est moins marqué sur les départements du pourtour méditerranéen et compris entre +3 et +4°C ailleurs, il dépasse localement +4°C en de nombreux endroits.

Contrairement aux mois précédents plutôt bien arrosés, février 2021 est déficitaire en pluie. Avec un cumul mensuel moyen sur la région de 58 mm, le déficit est de 17% par rapport à la normale. Seuls, les Cévennes Héraultaises et le sud du Tarn et l'Aveyron sont très abondamment arrosés.

L'indice quotidien d'humidité des sols sur la région, est voisin de la médiane en fin de mois, plutôt faible en fin de période de recharge.

Le temps est peu ensoleillé sur le Languedoc, l'ensoleillement y est déficitaire de 20 à 40% en lien avec de fréquentes entrées maritimes sur le Languedoc, mais voisin de la normale sur l'ouest de l'Occitanie

Mars 2021 : « Temps sec, bien ensoleillé et venté. »

Après la douceur du mois de février, les températures de mars sont de saison, mais l'on observe d'importantes variations quotidiennes durant le mois et de très grands écarts thermiques entre minimales et maximales, en fin de mois. Le bilan régional des températures moyennes est de +8,4°C, inférieur de 0.3°C à celui de février! Mais encore excédentaire de +0,44°C par rapport à la normale.

Dans le prolongement du mois précédent, mars 2021 reçoit peu de précipitations. Avec un cumul mensuel moyen sur la région de 26 mm, le déficit est de 38% par rapport à la normale. Ce déficit hydrique pouvant dépasser localement 80 à 90%. Les seules pluies significatives du mois se concentrent sur le département de l'Hérault.

Le temps est bien ensoleillé sur le Languedoc. A l'exception du sud des départements pyrénéens, l'ensoleillement est partout excédentaire de 10 à 20% du nord au sud.

Les vents sont souvent soutenus. Ils sont rarement très forts sur Midi-Pyrénées, alors qu'en Languedoc- Roussillon, mistral et tramontane dépassent fréquemment 100 km/ h du 17 au 22.

(source : Météo France)

Avril 2021 : « Sec et un épisode de froid préjudiciable »

Avril est caractérisé par sa sécheresse et surtout par un épisode de gelée tardive arrivant dans la foulée d'un éveil printanier précoce avec des températures minimales particulièrement basses les 7 et 8 générant une situation très préjudiciable en termes de production agricole.

Le cumul mensuel global est de 43 mm ce qui représente un déficit à la normale important, de 53 %. Ce déficit est plus important sur l'ouest de la région (61%) et moins marqué sur le Languedoc-Roussillon (43%) grâce aux pluies de fin du mois qui ont atténué temporairement la sécheresse.

Périodes de douceur et de fraicheur se sont enchainées, douceur en début de mois jusqu'au 5 puis première vague de froid du 6 au 8 suivie d'une seconde allant du 11 au 19, la dernière décade étant à nouveau plutôt douce. De ce fait, l'anomalie pour la température moyenne mensuelle est globalement de -0.3 °C.

L'ensoleillement est relativement généreux dans la plaine languedocienne, plutôt conforme dans le Roussillon. Sur l'ouest de la région le mois est nettement plus ensoleillé que la normale, excédentaire de l'ordre de 10 à 15 % au pied des Pyrénées, 20 à 30% ailleurs.

Mai 2021 : « Assez frais, pluvieux au nord, très sec au sud »

Mai est relativement frais pour la saison, au second rang des mois de mai les plus frais depuis 8 ans avec une anomalie de -1°C à la normale, les périodes de fraicheur (du 1er au 3, et du 11 au 26) alternant avec des périodes de douceur.

Le cumul mensuel global est de 79 mm ce qui représente un déficit à la normale de 12 %. La répartition du cumul est disparate : il est déficitaire des départements pyrénéens à l'ouest de l'Aude et en Camargue gardoise, excédentaire ailleurs. Un épisode pluvio-orageux très actif s'est produit le 10 donnant de forts cumuls sur les Cévennes jusqu'à plus de 200mm.

L'ensoleillement est relativement généreux dans la plaine languedocienne et le pays toulousain, déficitaire par contre dans l'Albigeois

Juin 2021: « Temps orageux et chaud en plaine »

Avec 78 mm de pluies en moyenne, la pluviométrie en Occitanie est excédentaire de +15%. Ce mois de juin est bien arrosé, avec de fréquents orages qui donnent de fortes disparités dans la répartition des précipitations. Elles sont généralement comprises entre 20 et 80 mm en plaine, mais 80 à 150 mm sur le relief : on ne relève, par exemple, que quelques mm dans le delta et la vallée du Rhône, alors que les cumuls de pluie sont supérieurs à 150 mm sur une bonne partie du Lot.

Juin 2021 est plus chaud que la normale comme fréquemment ces dernières années, avec un excédent thermique de +1,5°C.

Ces anomalies de températures (notamment les maximales) sont plus sensibles sur le littoral que sur les zones de relief. Sur le pourtour méditerranéen, elles dépassent localement +3°C. Les zones les moins concernées par ces fortes chaleurs correspondent aux zones les plus arrosées par les orages.

Bien que de fortes rafales aient été enregistrées à plusieurs reprises sous orage, la vitesse moyenne du vent est conforme aux normales de juin, voire légèrement inférieure.

La durée d'ensoleillement est partout assez proche des valeurs habituelles de juin, l'écart à la normale restant généralement inférieur à 10 %.

(source : Météo France)

Juillet 2021 : « Plutôt arrosé, orageux et relativement frais pour la saison»

Juillet est bien arrosé avec globalement un excédent de plus de 40 % de la normale pour la région. Toutefois, les cumuls mensuels sont disparates du fait notamment de foyers orageux locaux : il a tonné un jour sur 2 en Midi -Pyrénées. Si le sud de l'Hérault (notamment dans le secteur de Pézenas), le centre-Aveyron, le haut-Languedoc, le nord du pays toulousain ou le causse du Larzac sont très bien arrosés et donc largement excédentaires, en revanche, les départements pyrénéens et l'est du Gard sont restés plutôt déficitaires.

Juillet est également caractérisé par sa fraicheur relative avec un écart à la normale de -0.4 °C sur l'ensemble de la région.

L'ensoleillement est contrasté, tantôt déficitaire comme dans l'Albigeois, le secteur de Nîmes, l'Aveyron tantôt excédentaire comme en pays toulousain, ou relativement proche de la normale comme dans la plaine languedocienne.

Côté régime de vent, les valeurs sont le plus souvent assez conformes sur l'ouest de la région mais la tramontane et le cers ont soufflé fort pendant 7 jours sur la partie méditerranée du 12 au 18.

Août 2021 : « Sécheresse et fraicheur relative pour la saison »

Août est très sec avec globalement un déficit de 63 % à la normale pour la région. Les cumuls mensuels sont le plus souvent inférieurs à 40 mm. Ils sont même inférieurs à 20 mm sur la moitié sud du Lot, la moitié est du Tarn, la majeure partie de l'Aude, le pays toulousain, la moitié sud du Tarn et Garonne et la moitié est des Pyrénées-Orientales.

Août est également caractérisé aussi, tout comme ce fut le cas en juillet, par sa fraicheur avec un écart à la normale (1981-2010) de -0.3 °C globalement. Les départements méditerranéens sont toutefois conformes à la normale.

Souvent le soleil brille généreusement dans la plaine languedocienne, le Roussillon et le pays toulousain avec pour la durée d'ensoleillement mensuelles des écarts à la normale de 10 % (Perpignan) à 16 % (Montpellier).

Septembre 2021 : « Chaud et très orageux »

Le temps est doux, les températures moyennes excèdent la normale de +1 à +2,5°C. Ce mois de septembre 2021 est ainsi dans le top 10 des mois de septembre les plus doux, grâce à une première quinzaine particulièrement agréable et des températures nocturnes particulièrement élevées.

En lien avec les orages très pluvieux qui ont circulé en début de mois, dans une atmosphère très chaude et humide apportée par les flux de sud ou sud-ouest, les cumuls mensuels de précipitations sont contrastés. Ils vont d'un très fort déficit de l'Hérault au sud Aveyron, en Lozère et plus localement dans le Gard, à un excédent très important à l'ouest de cette zone. Aux abords de la chaine pyrénéenne, les écarts sont moins prononcés.

Ces orages très pluvieux car souvent peu mobiles n'étaient pas accompagnés de trop violentes rafales de vent, les vitesses maximales enregistrées en plaines restant inférieures à 90 km/h.

En rapport avec ce temps perturbé, l'ensoleillement mensuel est médiocre. Les déficits d'insolation allant de 5 à plus de 30% sur la région.

(source : Météo France)

Octobre 2021 : « Temps ensoleillé, températures de saison, pluies sur l'est»

Après le très doux mois de septembre, les températures moyennes d'octobre sont de saison, dans une ambiance souvent assez fraîche durant la première quinzaine mais plus douce en seconde partie de mois, à la faveur des maximales qui affichent une anomalie positive de +1°C, pour un déficit de -1°C à -2°C pour les températures nocturnes.

Le temps est plutôt sec avec un déficit hydrique moyenné sur la région de 23%. Les passages perturbés ont été rares mais actifs en début et toute fin de mois donnant une répartition des pluies très contrastée sur la région.

Les conditions anticycloniques ont dominé durant ce mois d'octobre 2021, favorisant un très bel ensoleillement sur l'ensemble de la région.

Comme le mois dernier, les vents sont généralement peu soutenus côté Midi -Pyrénées, alors qu'ils sont plus fréquents et plus soutenus en Languedoc-Roussillon.

Novembre 2021 : « Temps frais et précipitations irrégulières »

Les températures, à peine de saison sur le pourtour méditerranéen, ont été généralement 1 à 2 °C en dessous des normales sur le reste de la région. La fraîcheur a dominé avec deux pics de froid assez marqués du 3 au 10 puis en toute fin de mois, du 26 au 30.

La pluviométrie, proche de la normale sur l'ouest de l'Occitanie a été très excédentaire de l'Ariège et du sud-est de la Haute-Garonne au golfe du Lion. Sur l'Aveyron, la Lozère, le nord du Gard et le nord-est de l'Hérault les déficits hydriques sont compris entre 30 et plus de 70%.

L'ensoleillement ne fait pas exception à la règle, les cumuls mensuels d'insolation sur l'est du Languedoc étant bien supérieurs à ceux relevés sur l'ouest de Midi-Pyrénées.

Sur l'ouest de la région, le temps est calme avec 1 à 3 jours de vent fort (>60 km/h) dans le mois. En Languedoc-Roussillon, les vents d'ouest à nord, très largement prédominants, soufflent fort dans le domaine du Mistral, de la Tramontane et sur les reliefs (Cévennes et Causses) avec 10 à 20 jours de vent fort.

Décembre 2021 : « Cumuls de pluie contrastés, une fin de mois très douce»

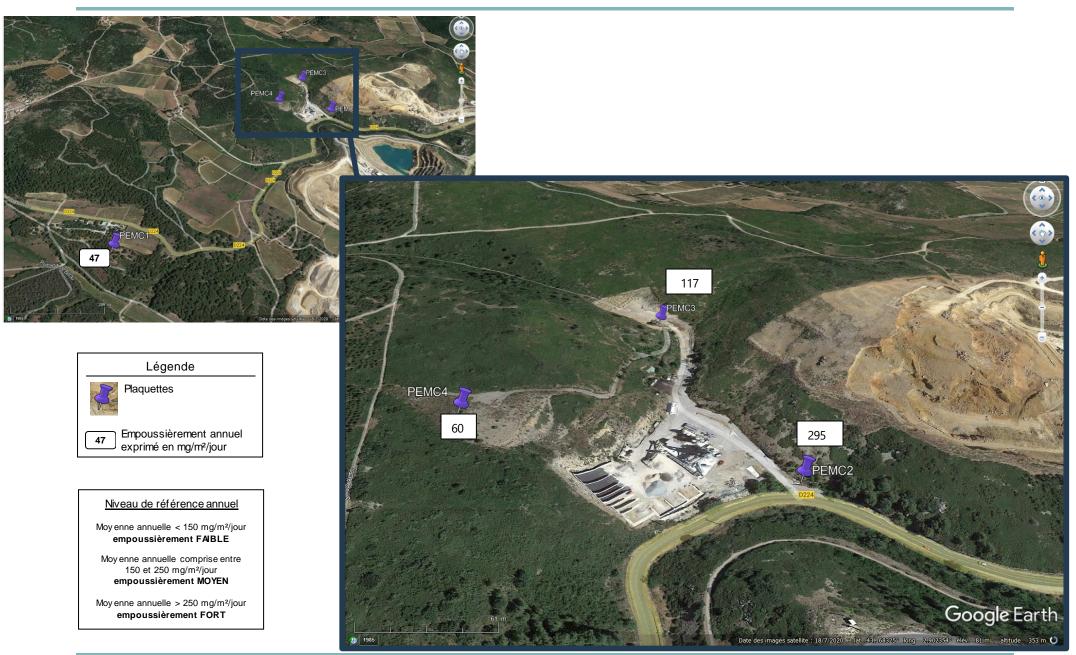
Décembre est caractérisé par sa douceur et des cumuls de pluie contrastés, déficitaires dans le Gard, la Lozère, l'Hérault et la bande littorale allant de l'Aude à la Catalogne, abondantes en revanche sur les 2/3 ouest de la région Occitanie.

La moyenne de la température est supérieure à la normale de 1.6 °C, la période après Noël ayant été exceptionnellement douce pour une fin d'année avec des valeurs très largement supérieures à la normale (de 6 à 8 °C pour les 4 derniers jours du mois).

Le cumul global mensuel de précipitations de 115 mm est excédentaire de 27 % par rapport à la normale. L'ensoleillement est particulièrement généreux dans le pays toulousain et l'Albigeois, toujours excédentaire mais dans une moindre mesure dans la plaine languedocienne et le Roussillon.

Les éléments ci-dessous sont issus des bulletins climatiques mensuel de la région Occitanie disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

ANNEXE 3 : Retombées de poussières sèches - Résultats 2021 Site de Montredon des Corbières - COLAS

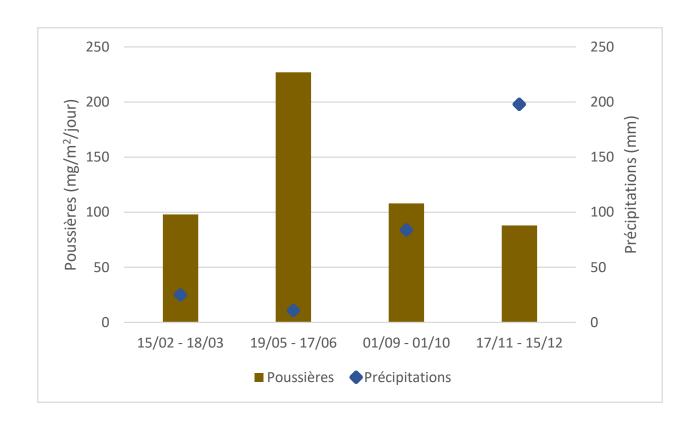


Réseau poussières sédimentables de Montredon Colas

Tableau de résultats de l'année 2021

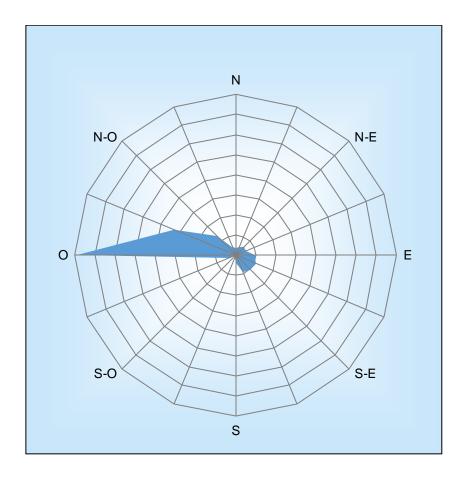
| Période | CP1 | CP2 | CP3 | CP4 | MAX | MIN | MOY | PLUIE |
|---------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|---------|
| 15/02 - 18/03 | 49 | 170 | 121 | 52 | 170 | 49 | 98 | 25 |
| 19/05 - 17/06 | 78 | 530 | 195 | 103 | 530 | 78 | 227 | 11 |
| 01/09 - 01/10 | 15 | 295 | 73 | 44 | 295 | 15 | 107 | 84 |
| 17/11 - 15/12 | 47 | 184 | 79 | 40 | 184 | 40 | 88 | 198 |
| MAXIMUM | 78 | 530 | 195 | 103 | 530 | | 227 | |
| MINIMUM | 15 | 170 | 73 | 40 | | 15 | 88 | Total : |
| MOYENNE | 47 | 295 | 117 | 60 | | | 130 | 318 mm |

Empoussièrement et précipitations : évolution au cours de l'année 2021



Résultats exprimés en mg/m²/jour
* = Non pris en compte dans la moyenne AI = Accès impossible D = Disparu MI = Mesure invalidée RAT = Retrouvé à terre Lorsque le résultat est <10 mg/m²/jour, la valeur retenue pour le calcul de la moyenne est 5 mg/m²/jour Pluie en mm d'eau mesurés sur la station Météo-France de NARBONNE (Météo-France)

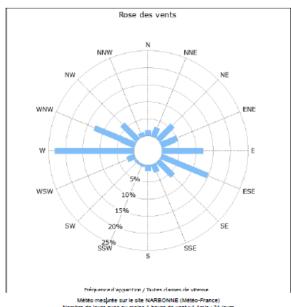
ROSE DES VENTS 2021 A NARBONNE



Source : Météo France

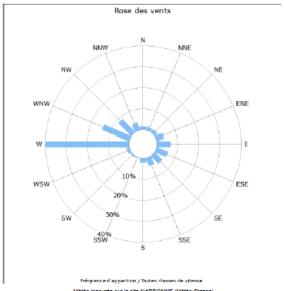
ROSE DES VENTS A NARBONNE par périodes de mesures

15/02 au 18/03/21



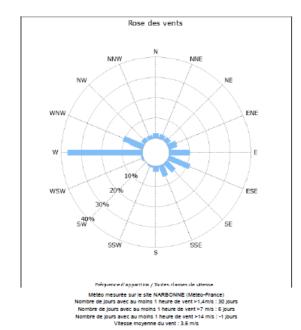
Météo mesjinée sur le site NARBONNE (Météo-France)
Nombre de jours avec au moins 1 heure de vent >1,4m/s : 31 jours
Nombre de jours avec au moins 1 heure de vent >7 m/s : 14 jours
Nombre de jours avec au moins 1 heure de vent >14 m/s : -1 jours
Vitesse moyenne du vent : 4.4 m/s

19/05 au 17/06/21

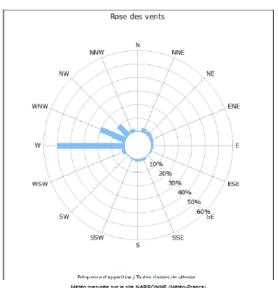


Météo mesurée sur le site NARBONNE (Météo-France)
Nombre de jours avec au moins 1 heure de vent >1,4mis : 29 jours
Nombre de jours avec au moins 1 heure de vent >7 mis : 6 jours
Nombre de jours avec au moins 1 heure de vent >7 mis : 6 jours
Nombre de jours avec au moins 1 heure de vent >7 de mis : -1 jours
Vitesse moyenne du vent : 4.3 m/s

01/09 au 01/10/21



17/11 au 15/12/21



Météo mesurée sur le site NARBONNE (Météo-France)
Nombre de Jours avec au moins 1 heure de vent >1,4m/s : 28 Jours
Nombre de Jours avec au moins 1 heure de vent >7 m/s : 20 Jours
Nombre de Jours avec au moins 1 heure de vent >4 m/s : -1 Jours
Vitesse moyenne du vent : 5 m/s





L'information sur la qualité de l'air en Occitanie



www.atmo-occitanie.org

